7 novembre 2012

N° 110 688

Contacts :
01 45 84 14 44
Jérôme Fourquet
Laure Bonneval
prenom.nom@ifop.com

Présentation des résultats

Enquête sur les discriminations dans l'accès au logement locatif

Paris
Toronto
Shanghaï
Buenos Aires

ifop

Connection creates value

pour

LE DÉFENSEUR DES DROITS
defenseurdesdroits.fr

1 | La méthodologie

Note méthodologique

Etude réalisée pour :	**Le Défenseur des Droits**
Echantillons :	France entière : Echantillon de **1000** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Habitants des ZUS : Echantillon de **502** personnes, représentatif de la population résidant en Zone Urbaine Sensible âgée de 18 ans et plus. La représentativité des échantillons a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession, statut d'occupation du logement) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil :	France entière : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing). Habitants des ZUS : Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain :	France entière : Du 3 au 8 octobre 2012 Habitants des ZUS : Du 4 au 8 octobre 2012

2 | *Les résultats de l'étude*

A | *Les perceptions en matière de discriminations dans l'accès au logement*

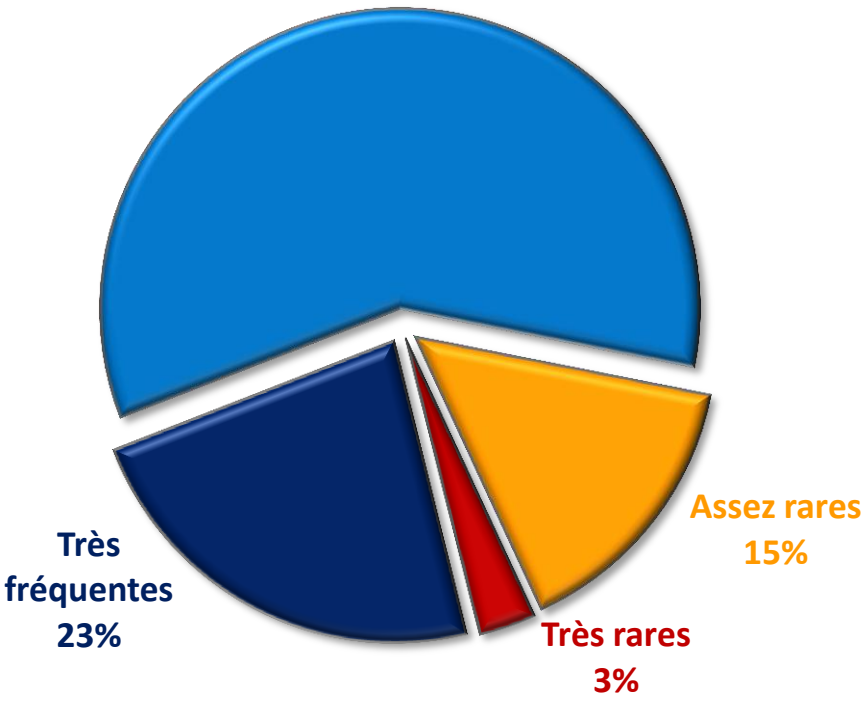
Un phénomène perçu comme fréquent et presque banal, notamment par le grand public (pourtant moins fréquemment victime que les habitants des ZUS)

Question : ***Selon vous, les discriminations sont-elles très fréquentes, assez fréquentes, assez rares ou très rares lors de la recherche d'un appartement à louer ?***

France entière

TOTAL Fréquentes 82%

- *Chômeur 87%*
- *Propriétaire 84% (vs locataire social 76%)*
- *Victime de discriminations 89%*

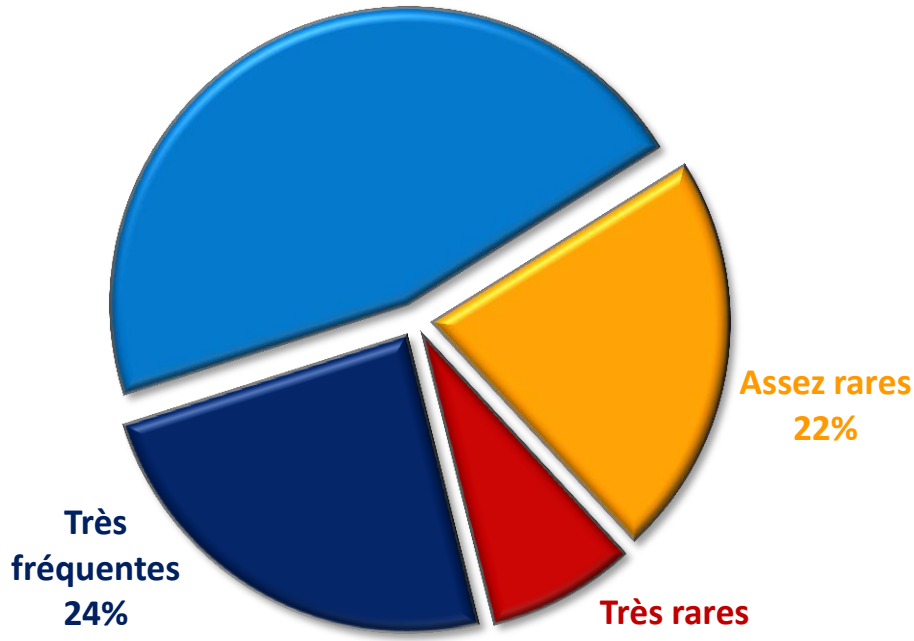


TOTAL Rares 18%

Habitants des ZUS

TOTAL Fréquentes 70% -

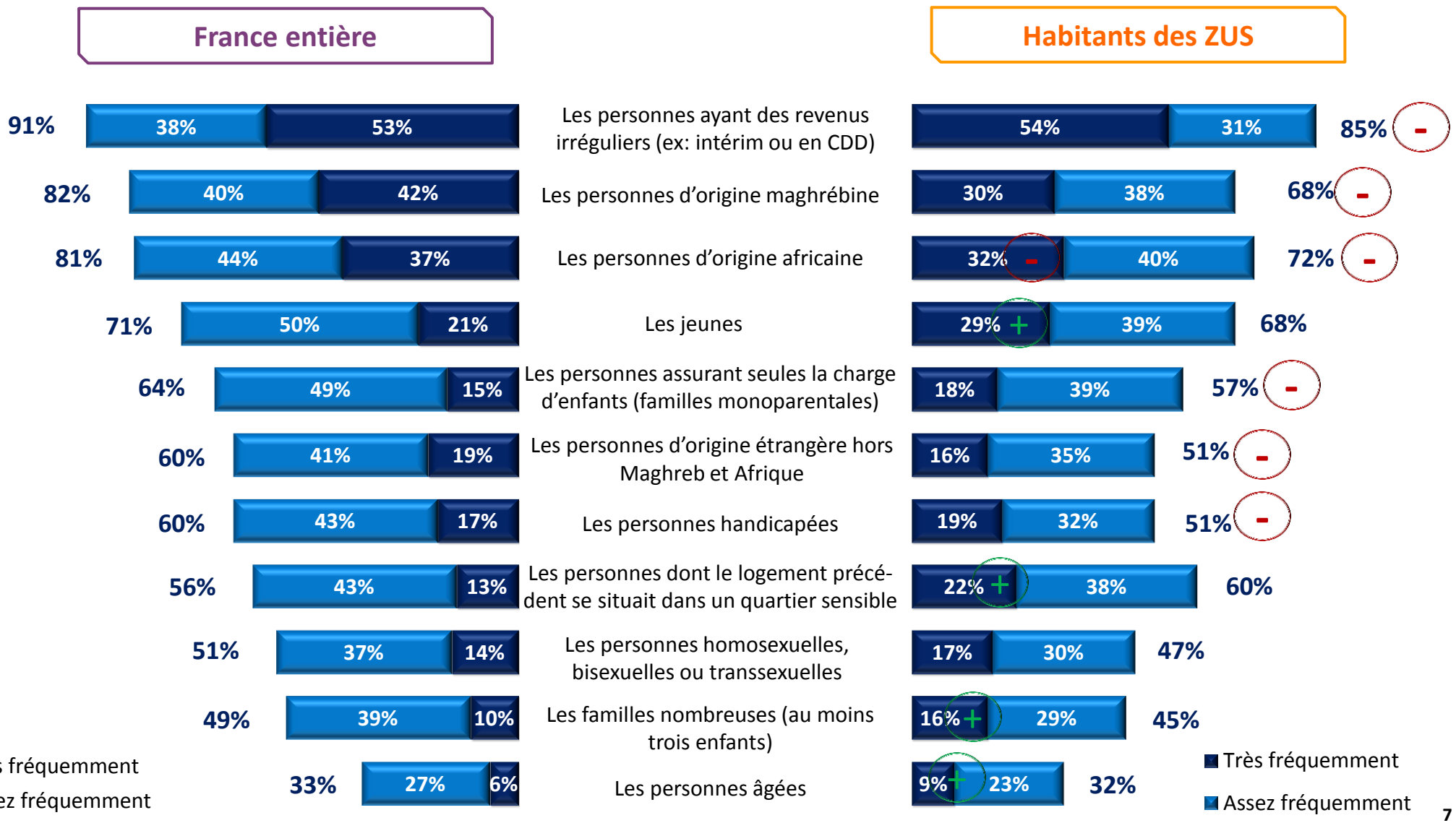
- *Femme 74% (vs homme 66%)*
- *En contrat précaire 82%*
- *Propriétaire 76% (vs locataire 68%)*
- *Victime de discriminations 89%*



TOTAL Rares 30%

L'irrégularité des revenus, les origines étrangères et, dans une moindre mesure, le jeune âge comme principaux motifs perçus de discriminations

Question : ***Pour chacune des catégories de personnes suivantes, diriez-vous qu'elles subissent des discriminations très fréquemment, assez fréquemment, assez rarement ou très rarement lorsqu'elles cherchent un logement à louer ?***



B | *Les expériences personnelles en matière de discriminations dans l'accès au logement*

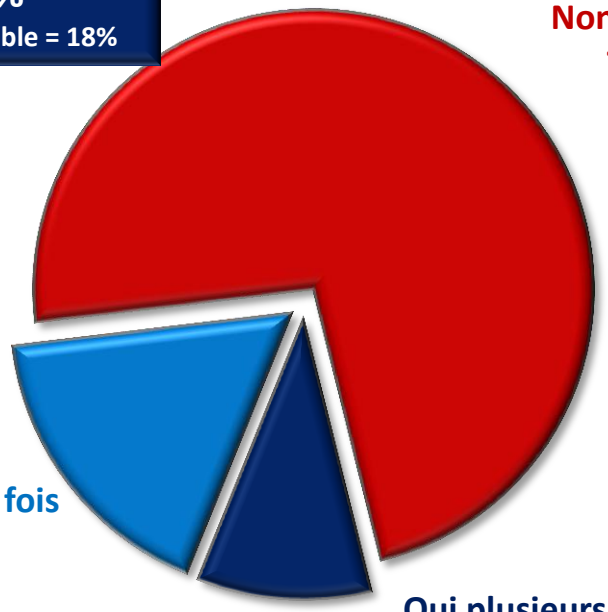
Si l'on considère les personnes ayant cherché un logement au cours des 10 dernières années, plus d'1/3 des habitants des ZUS ont déjà été confrontés à ce type de discriminations

Question : *Vous personnellement au cours des dix dernières années avez-vous été victime de discriminations ou d'une inégalité de traitement lors de la recherche d'un logement à louer ?*

Base : ayant cherché un logement à louer au cours des 10 dernières années

France entière
(68% de l'échantillon)

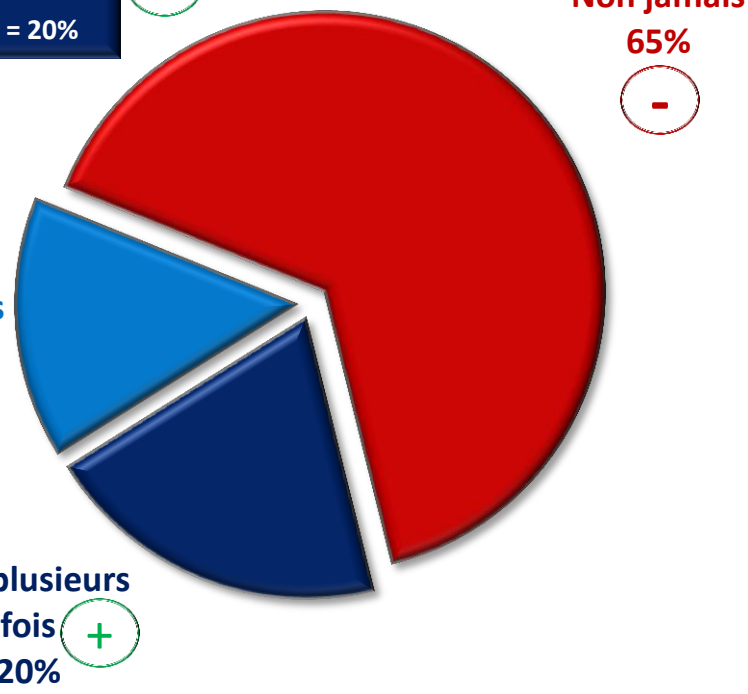
TOTAL Oui
27%
Base ensemble = 18%



SEGMENTS PARTICULIEREMENT VICTIMES :
- ▲18-24 ans 35% / Employé 41%
- ▲Chômeur 44% / En contrat précaire 33%
- ▲Région parisienne 33%
- ▲Locataire du privé 36%

Habitants des ZUS
(57% de l'échantillon)

TOTAL Oui
35%
Base ensemble = 20%

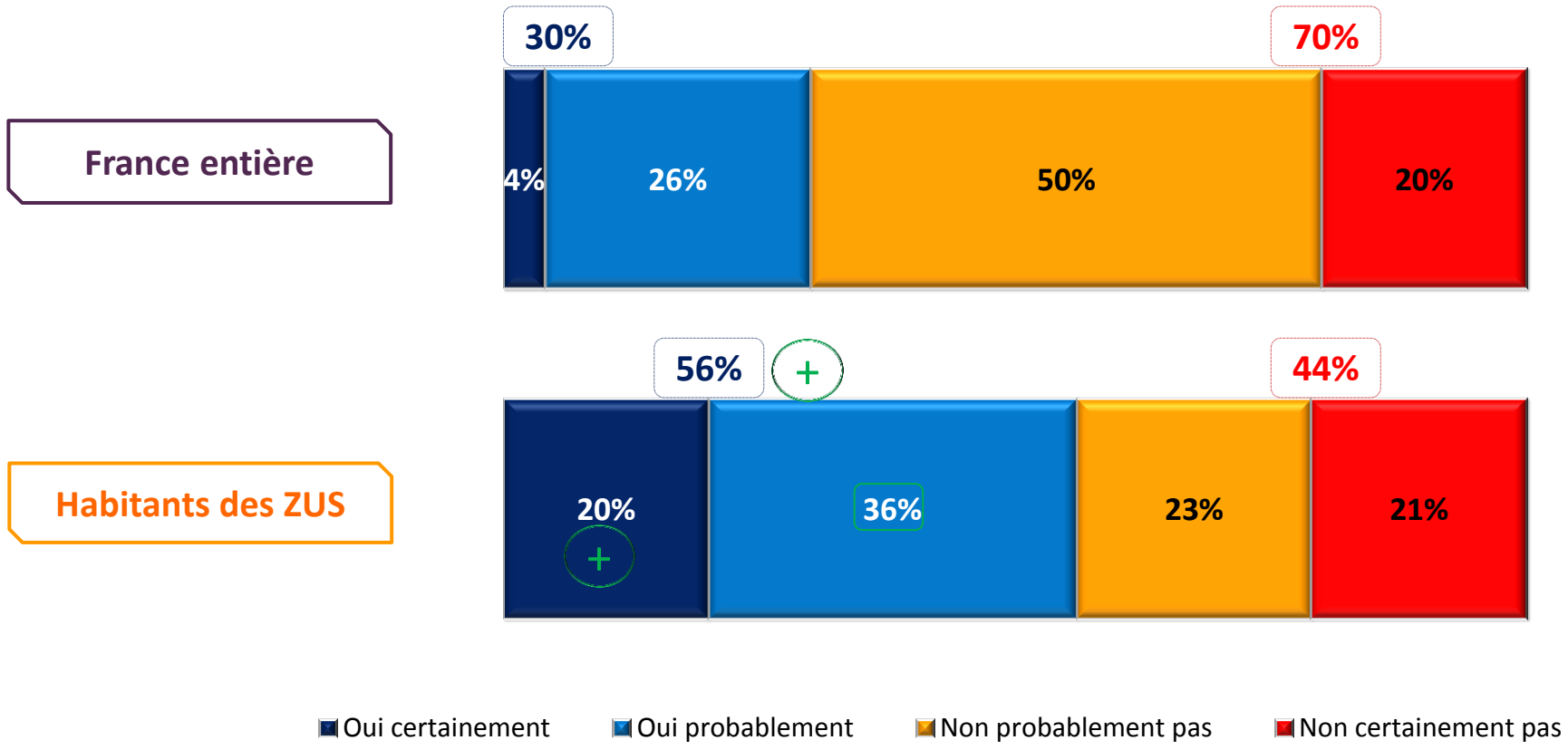


SEGMENTS PARTICULIEREMENT VICTIMES :
- ▲Moins de 35 ans 46% (dont 25-34 ans 48%)
- ▲Prof. Inter et CSP- de 42% à 46%
- ▲Salarié du privé 43% (vs public 27%)
- ▲Chômeur 52%

Une crainte largement partagée par les personnes résidants en ZUS

Question : ***Et diriez-vous que vous êtes susceptible d'être un jour victime de ce type de discriminations ?***

Base : posée uniquement à ceux qui n'ont jamais été victimes de discriminations, soit 82% de l'échantillon France entière et 80% de l'échantillon ZUS



Dans les représentations, les discriminations sont essentiellement perçues comme étant le fait de bailleurs individuels mais, dans la pratique, même si les propriétaires en sont les principaux auteurs, les faits de discriminations concernent tous les types de bailleurs

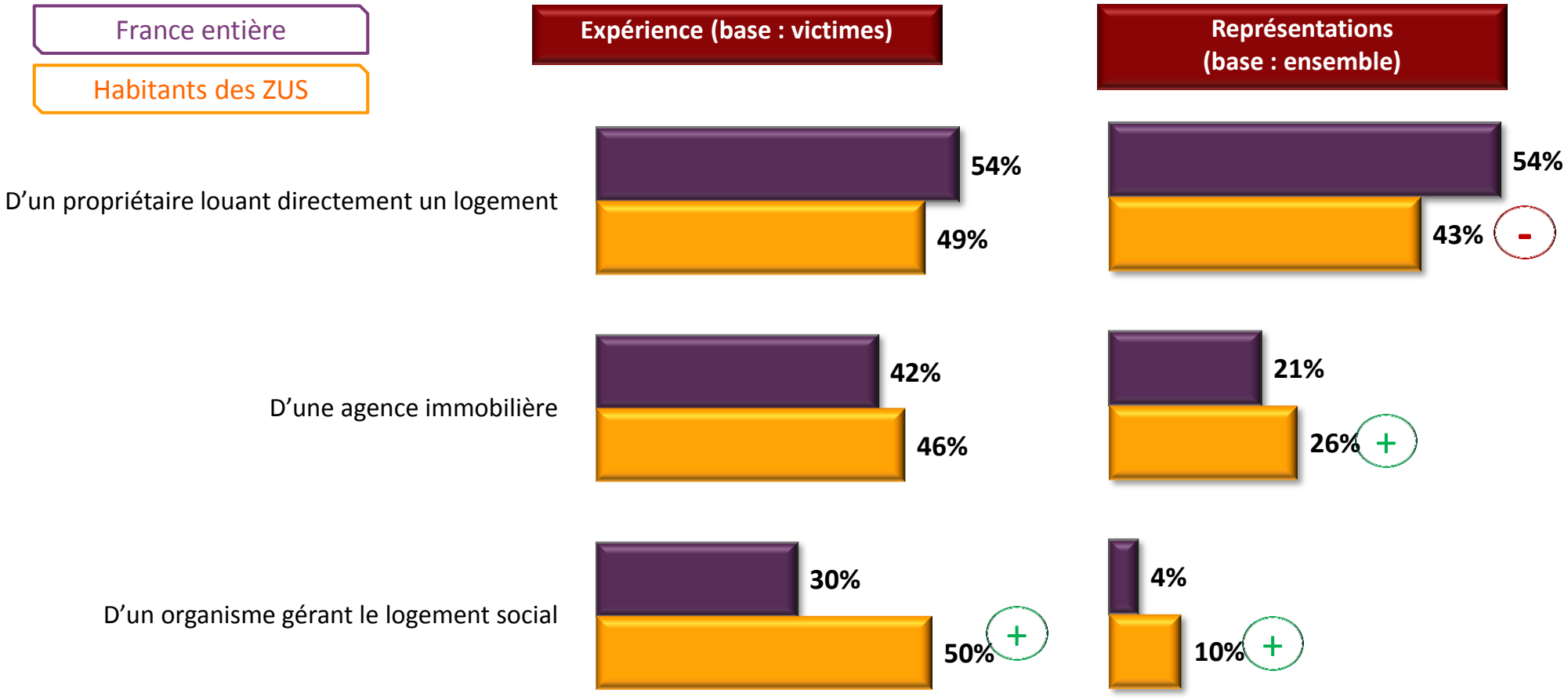
Question : ***Ces discriminations ont-elles eu lieu auprès... ?***

Base : posée uniquement à ceux qui ont été victimes de discriminations, soit 18% de l'échantillon France entière et 20% de l'échantillon ZUS

Question : ***D'après vous, les discriminations lors de la recherche d'un logement à louer sont-elles plus fréquentes lorsqu'il s'agit ... ?***

France entière

Habitants des ZUS

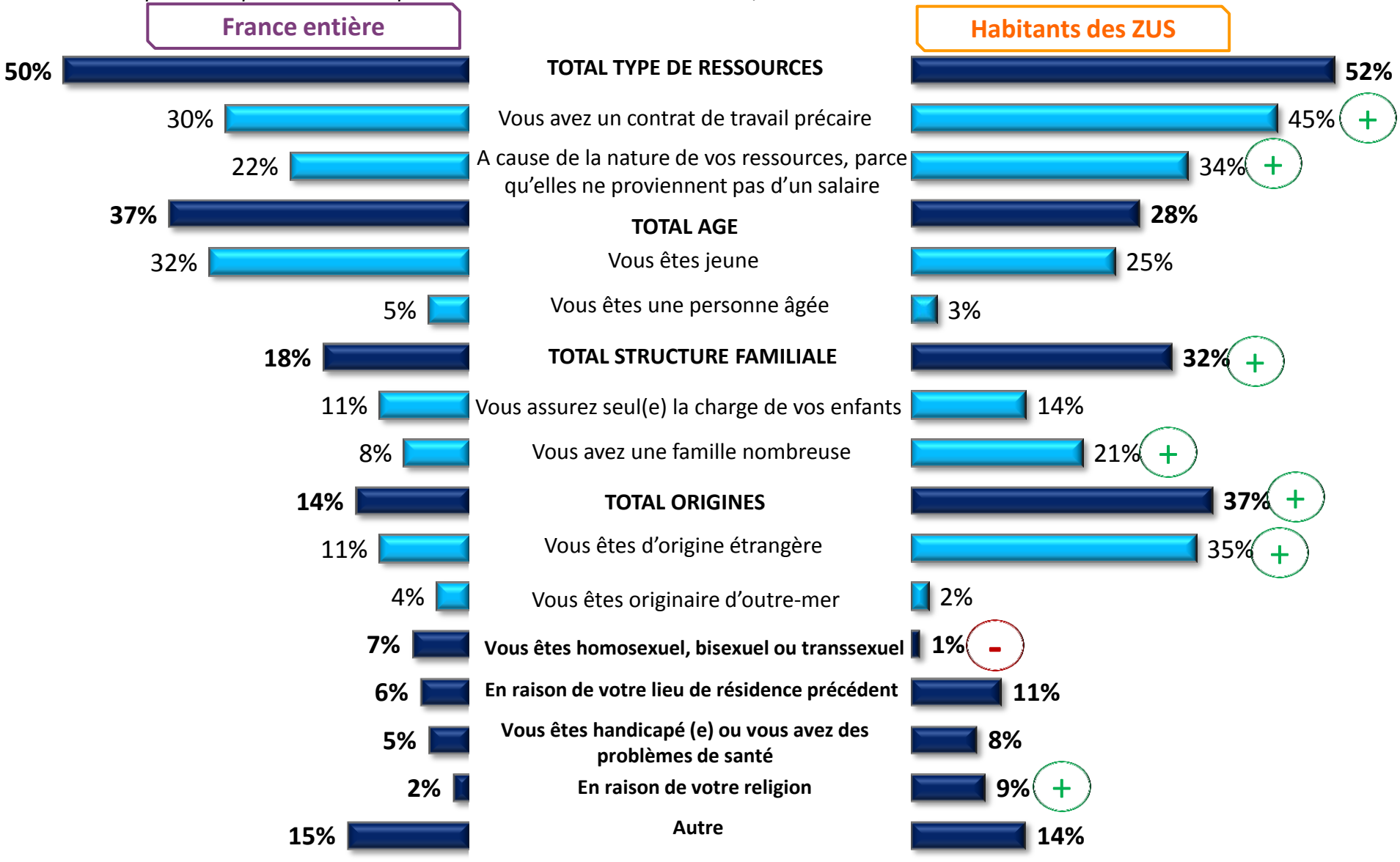


NB : Sur cette question de perception, les interviewés pouvaient également répondre « aussi fréquentes quel que soit le type de logement » (21% en France entière et 20% en ZUS). 1% des habitants des ZUS ne se sont pas prononcés

A l'échelle nationale, les ressources et l'âge constituent les principaux motifs de discriminations. Les habitants des ZUS pâtissent en outre d'un effet cumulatif : auprès de cette cible, la structure familiale et les origines impactent également

Question : ***Quelle(s) étai(en)t selon vous la ou les raisons à l'origine de cette/ces discrimination(s) ?***

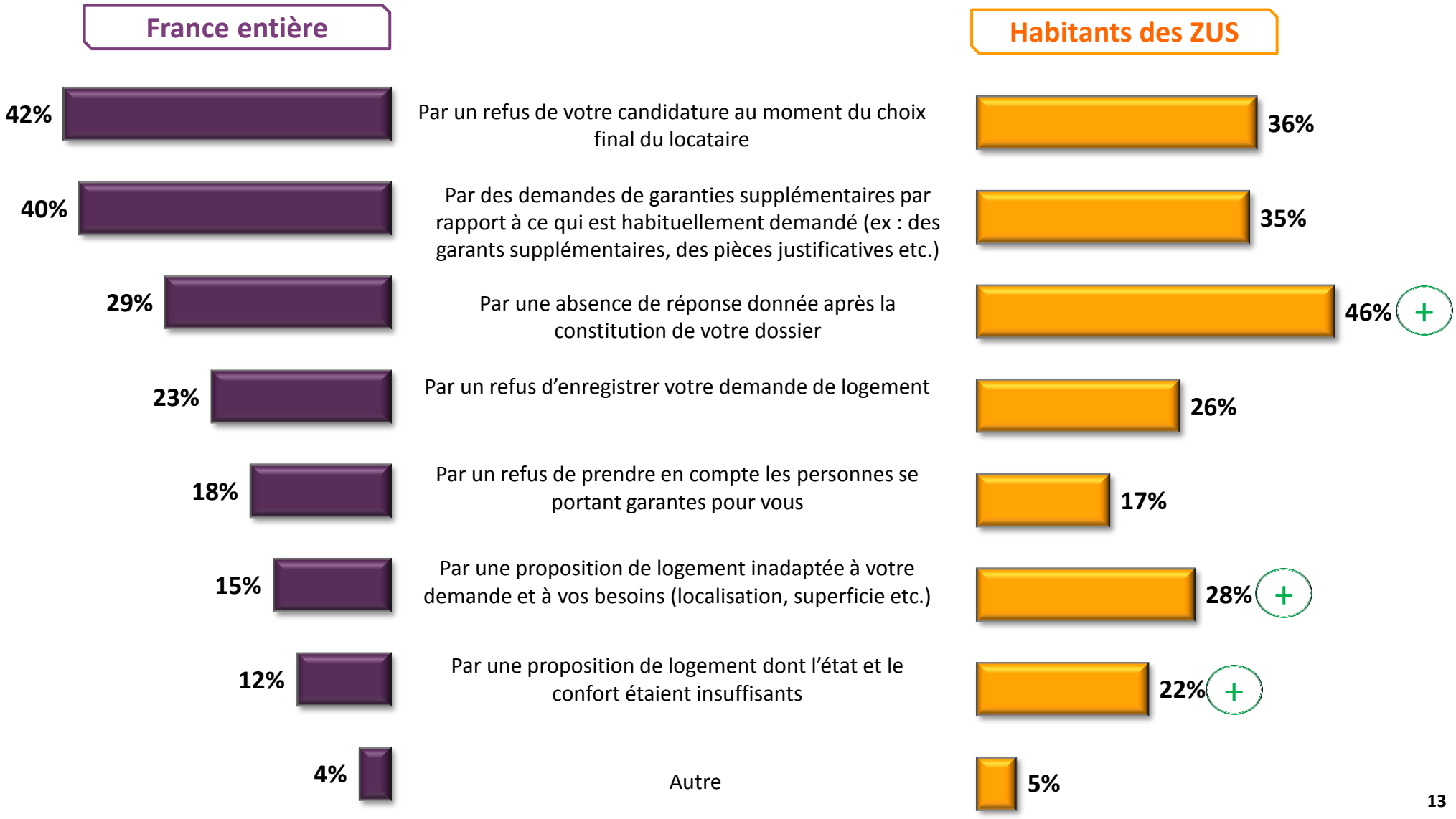
Base : posée uniquement à ceux qui ont été victimes de discriminations, soit 18% de l'échantillon France entière et 20% de l'échantillon ZUS



Le plus souvent, les discriminations se manifestent par un refus de la candidature, et une absence de réponse en ZUS. Les demandes de garanties supplémentaires constituent également une pratique fréquente

Question : ***Lorsque vous avez été victime de discriminations, comment cela s'est-il traduit ?***

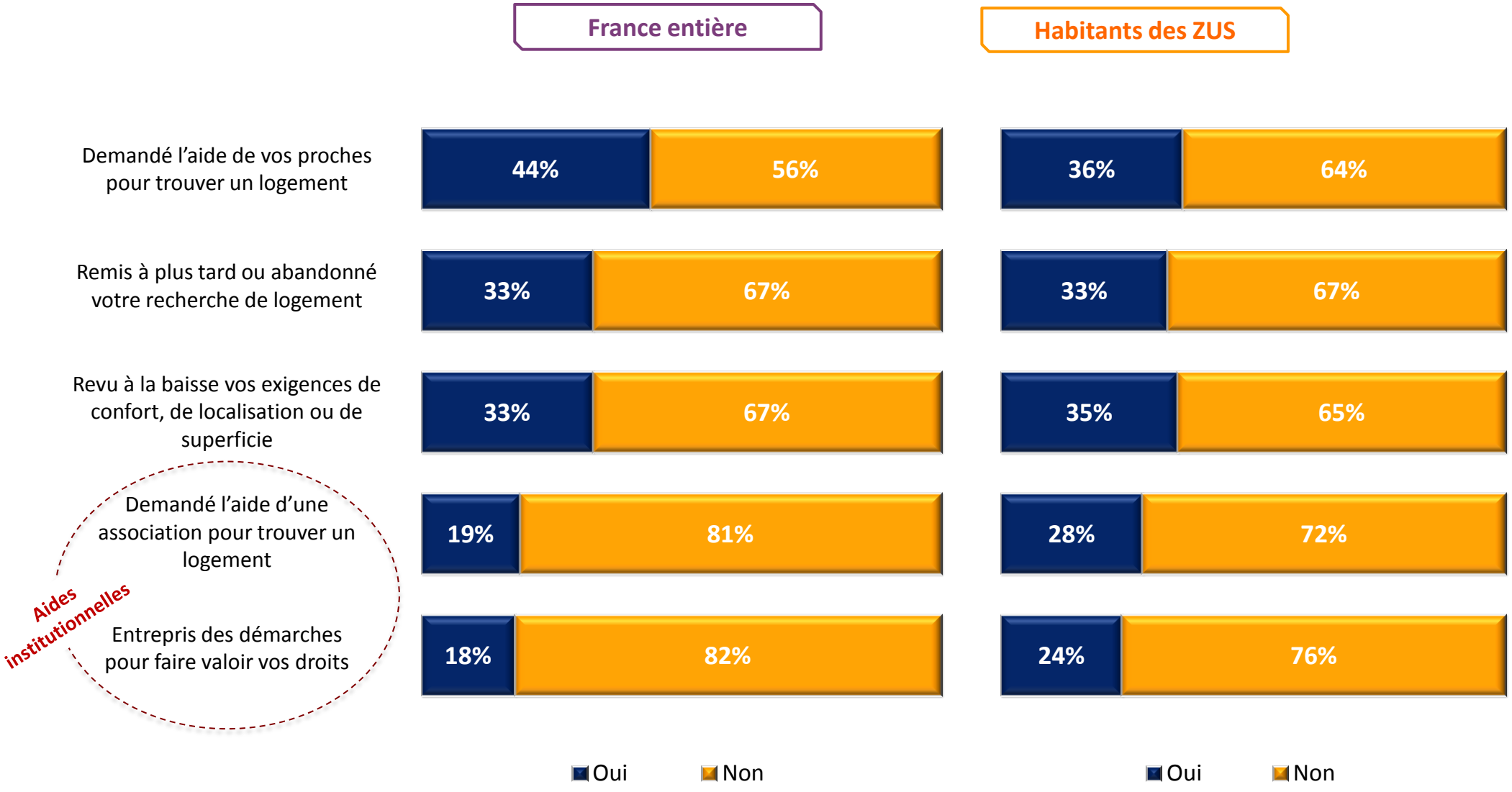
Base : posée uniquement à ceux qui ont été victimes de discriminations, soit 18% de l'échantillon France entière et 20% de l'échantillon ZUS



Chez les victimes, le « système D » prime sur le recours aux aides institutionnelles

Question : ***Suite à cette discrimination, avez-vous ... ?***

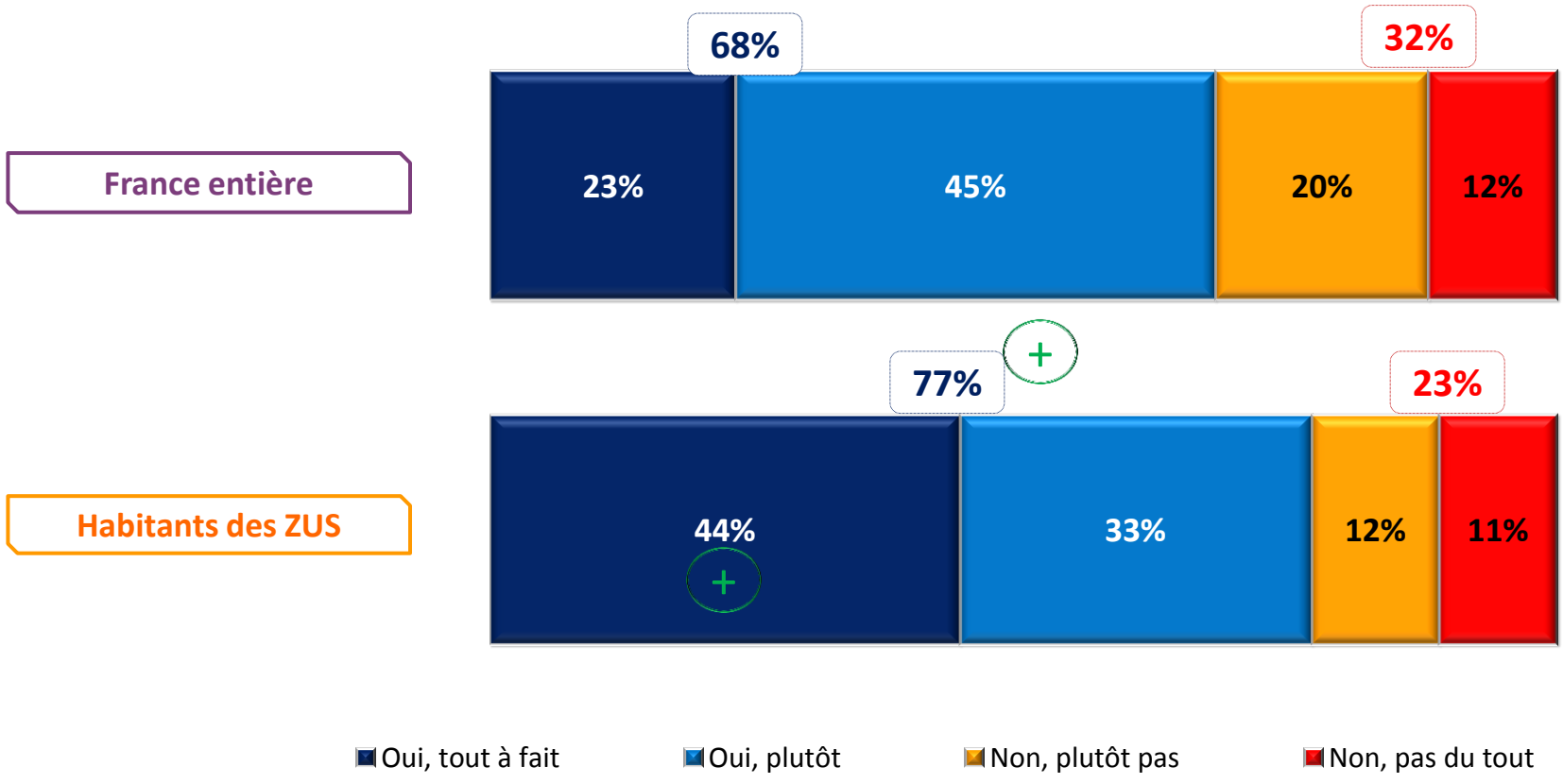
Base : posée uniquement à ceux qui ont été victimes de discriminations, soit 18% de l'échantillon France entière et 20% de l'échantillon ZUS



C | *Les mesures de lutte contre les discriminations dans l'accès au logement*

La mixité sociale, un enjeu prioritaire pour près de 7 Français sur 10 et qui prend logiquement une acuité particulière chez les habitants des ZUS

Question : *Selon-vous, la mixité sociale, c'est-à-dire la cohabitation au sein d'un même quartier de personnes de catégories sociales et d'origines diverses, doit-elle être une priorité des pouvoirs publics pour les années à venir ?*



Devançant largement l'information, la sanction, qu'elle soit symbolique ou judiciaire, présente une grande efficacité aux yeux des interviewés

Question : ***Pour chacune des mesures ou actions suivantes, diriez-vous qu'elle serait très efficace, plutôt efficace, plutôt pas efficace ou pas efficace du tout pour lutter contre les discriminations dans l'accès au logement ?***

- Comparatif : TOTAL Efficace -

